

CR Réunion

CT1

Date	Mardi 18 mai 2021 de 9h00 à 12h00
Lieu	Visio
Auteur	Franck FORGET
Destinataires	Membres de la commission thématique 1
Objet	Conférence régionale du sport Centre-Val de Loire Commission thématique n°1 – développement durable de la pratique sportive dans les territoires
Commentaires	
Présents :	<p>Vice-président de la CRS : M. Jean-Louis DESNOUES</p> <p>Vice-président CT1 : M. Francis CAMMAL Vice-président CT1 : M. Frédéric LECLERC</p> <p><u>Collège 1 – Services de l'Etat :</u> Mme Gwenaëlle CROTTE-BRAULT – DRAJES CVL M. Philippe BISSONNET - CREPS Mme Isabelle JONC - Préfecture/SGAR</p> <p><u>Collège 2 – Collectivités territoriales :</u> Dominique DELANDRE - AMF/ANDES M. Jean Christophe DUPONT - AMF M. Patrick HUSZTI – Conseil départemental 37 M. Victor PROVOT - AMF Mme Fabienne TALBOT - Conseil départemental 28</p> <p><u>Excusés :</u> Mme Alice BAUDET - CD 28 Madame Evelyne LEVEBVRE - CD 28 M. Eric THOMAS - AMF/ANDES</p> <p><u>Collège 3 – Mouvement sportif :</u> Mme Denise DESIRLISTE - CROS CVL M. Patrice DOCTRINAL – CROS CVL M. Michel GUILLEMETTE - CROS CVL M. Bernard PHILIPPE - CROS CVL</p>

Collège 4 – Monde économique et social :
Mme Christine BOUGUEREAU - COSMOS
M. Florent COLLIAU - CPME
Mme Nadine ROLLET – USC

Coordination et animation des CT

Groupe projet CRS CVL :
M. Yoann KORMAN – CROS CVL
Mme Céline DIDIER – Conseil régional

CDES Limoges :
Mme Nathalie HENAFF
M. Jean-Jacques GOUGUET

1. OUVERTURE DE LA COMMISSION

- Rappel de l'ordre du jour
- Objectif : partager et débattre des principaux éléments de l'état des lieux

2. THEMATIQUE 1 : pratique et animation sportive

Notre région dispose d'une pratique sportive proche du niveau national, mais il existe des disparités sur le territoire régional. Ainsi il existe des zones blanches et il serait peut-être intéressant d'y créer de nouveaux équipements sportifs plutôt que de commencer par la création de nouveaux clubs. Néanmoins, reste quand même la difficulté de trouver des personnes pour créer ces nouvelles structures, car le monde bénévole souffre un peu.

Parallèlement à ce constat, il existe aussi dans les territoires l'émergence d'une pratique sportive libre et notamment chez les personnes de plus de 60 ans. La difficulté de quantifier cette pratique sera un axe à travailler car le développement des politiques fédérales passe et passera par des dispositifs de « récupération » des adeptes de la pratique libre des APS.

En dehors de la pratique libre et de la pratique fédérale, la pratique commerciale est plutôt en développement comme par exemple le nombre de créations de salles de remise en forme. Cela pose la question d'un sport à deux vitesses, les pratiquants qui peuvent se payer un coach et les autres qui s'orientent vers une association sportive. Là aussi, il y aura nécessité de bien analyser les chiffres disponibles.

Enfin, l'animation sportive par l'organisation d'événements sportifs dans la région facilite la prise de licence notamment dans le cadre de manifestations plutôt locales, mais le plus grand vecteur de progression de licences reste les grands événements internationaux qui se traduisent par des licenciés supplémentaires. Attention, quand même, car ce phénomène est plus un transfert de licenciés d'une discipline à une autre et non une réelle hausse du taux de licenciés en Centre-Val de Loire.

Pour résumer notre région est plutôt riche en nombre de pratiquants, mais il reste un gros travail à concevoir, à développer pour agrandir l'offre des pratiques, le libre accès, le bénévolat et la gestion de l'offre privée vers l'offre fédérale.

3. THEMATIQUE 2 : les équipements sportifs

Il existe une diversité d'équipements sportifs au sein de nos territoires, mais beaucoup sont vétustes et mal adaptés à la pratique sportive d'aujourd'hui comme les piscines par exemple.

Le besoin d'un recensement approfondi semble d'une grande nécessité afin de mettre en place une vraie politique de réhabilitation ou de construction. Notre région doit également tenir compte des vrais besoins de ses territoires avec une approche également au plus près des besoins de sa population. Aujourd'hui, l'équipement sportif doit être un lieu de vie.

Le financement et les difficultés administratives restent des freins à l'investissement dans les équipements sportifs, même les intercommunalités sont encore assez frileuses pour se saisir de la compétence du sport ce qui fragile la mutualisation des moyens.

En conclusion de cette thématique, plusieurs points sont mis en exergue :

- les questions du financement et de la complexité des démarches
- un état des lieux précis permettant d'identifier les carences dans les territoires en tenant compte des nouvelles attentes de la population ; des équipements en tant que lieu de vie (avant, pendant et après la pratique...)
- un équilibre entre les attentes des collectivités et le mouvement sportif
- le besoin d'un schéma des équipements au service d'un projet de développement du territoire régional

4. THEMATIQUE 3 : la professionnalisation

La création d'emploi dans le champ sportif au sein de notre région est plutôt dynamique mais cela ne profite pas à l'ensemble des territoires de la région.

Les aides des collectivités territoriales et des services de l'Etat favorisent grandement cette dynamique de création, mais la difficulté est la pérennisation de ses postes après l'arrêt des financements.

Plusieurs questions se posent après ce constat :

- le modèle économique des associations est-il suffisant pour assurer cette pérennisation ?
- la mutualisation de l'emploi a-t-il plus de chance d'aboutir à une pérennisation et notamment dans les clubs Omnisports ?
- la formation continue des salariés pourrait être également un outil de cette pérennisation afin de satisfaire une demande locale. Les EPCI ont notamment un rôle à jouer dans cette démarche.

Néanmoins, et afin d'avoir des chiffres précis sur cette tendance, il serait important de pouvoir faire une étude sur le territoire régional.

5. CLOTURE DE LA COMMISSION

M. Francis CAMAL, vice-président de cette commission, remercie tous les membres présents et rajoute que de gros chantiers sont à prévoir.

M. Frédéric LECLERC, vice-président de cette commission, remercie tous les participants. Il insiste sur la complémentarité des acteurs et se déclare confiant pour l'avenir.

Rappel des prochaines échéances

a. Calendrier

Prochaine commission thématique n°1, **le mardi 22 juin 2021 de 10h00 à 16h00**

A la Maison des sports – 1240 rue de la Bergeresse - 45160 à Olivet

b. Pour aller plus loin

<https://forms.gle/94QdYuszzrKoi1fA>